

## **Admission de relèvement basse – remplacement de la grille et mise en service de l'injection de chlore**

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ  
21450-25-4623906

**Ce besoin vise :** Le Service correctionnel du Canada, l'Établissement de Joyceville.

**Accord commercial :** Accord de libre-échange canadien (ALEC).

**Procédures d'appel d'offres :** Tous les fournisseurs intéressés peuvent soumissionner.

**Stratégie de marché concurrentiel :** soumission recevable ayant le prix le plus bas.

**Réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones :** Ce marché n'est pas réservé aux fournisseurs autochtones.

**Entente sur les revendications territoriales globales :** Ce marché ne comporte pas d'exigences relatives à la sécurité.

### **Nature des besoins :**

Voici un résumé de l'énoncé des travaux pour ce besoin.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a besoin des services d'un entrepreneur qualifié pour remplacer la grille de prise d'eau existante, effectuer une inspection complète de la conduite de prise d'eau et de la conduite d'alimentation en chlore, réparer le cisaillement existant dans la tuyauterie et réparer et mettre en service le système d'injection de chlore à la prise d'eau à faible hauteur de l'Établissement de Joyceville.

### **Contexte**

La grille de la prise d'eau est en mauvais état et doit être remplacée. Une précédente inspection et un nettoyage de la conduite de prise d'eau ont permis de découvrir un cisaillement dans la conduite de prise d'eau juste à l'extérieur du bâtiment de l'ascenseur bas (environ 5 m dans l'inspection) qui est attribué à l'affaissement du bâtiment. L'accumulation de moules zébrées dans la conduite de prise d'eau a entraîné la réparation et le remplacement du système d'injection de chlore comme moyen de dissuasion des moules zébrées. Le SCC peut fournir le rapport d'inspection sur demande.

### **Objectifs:**

L'entrepreneur doit remplacer la grille d'admission existante, effectuer une inspection complète de la conduite d'admission et de la conduite d'alimentation en chlore, réparer le cisaillement existant dans la tuyauterie d'admission et réparer et mettre en service le système d'injection de chlore à la prise d'eau à faible hauteur de l'établissement Joyceville.

### **ÉNONCÉ DES TRAVAUX**

- Fournir et remplacer la grille de conduite de prise d'eau conformément au devis et aux dessins.
- Réparer la rupture /ou le cisaillement dans la conduite de prise d'eau conformément au devis et aux dessins.
- Réparer /ou remplacer le système d'admission d'injection de chlore et les commandes associées afférentes comme moyen de dissuasion des moules zébrées conformément au devis et aux dessins.
- Doit fournir une inspection complète du système d'injection de chlore conformément aux spécifications et aux dessins.
- Assurer l'approvisionnement continu en eau à l'Établissement pendant la durée des travaux conformément au devis et aux dessins.

- Tous les travaux qui perturbent le fonctionnement de l'Établissement et la station de traitement des eaux ne doivent pas commencer avant que tous les matériaux et fournitures ne soient en place.
- Formulaire de mesures d'atténuation environnementales – L'entrepreneur doit suivre les mesures d'atténuation et les meilleures pratiques conformément aux formulaires de mesures d'atténuation environnementales, conformément aux exigences de la Loi sur l'évaluation d'impact (LAA). L'entrepreneur doit fournir un plan de construction détaillé qui décrit les risques associés pendant la construction et la manière dont il atténuera ces risques. Les mesures d'atténuation doivent être fondées sur une compréhension des espèces en péril dans la zone. L'entrepreneur doit prévoir deux (2) semaines pour l'examen du plan de construction.
- Tous les travaux doivent respecter les lignes directrices du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des parcs sur la conception des réseaux d'eau potable (Ontario).
- Tous les travaux doivent respecter les critères applicables énoncés par Pêches et Océans Canada (MPO).
- Les exigences détaillées du projet se trouvent à l'annexe E – Spécifications techniques et à l'annexe F – Dessins techniques du document d'appel d'offres :

**Spécifications techniques :**

- Demande de proposition (DP) de la part du consultant.
- Section 01 30 00 – Mobilisation et démobilisation.
- Section 02 06 00 – Procédures spéciales du projet pour les exigences de sécurité de Service correctionnel du Canada.
- Section 01 35 43 – Procédures environnementales.
- Section 01 75 00 – Maintien des débits existants.
- Section 02 60 00 – Prise d'eau.
- Section 15 42 00 – Pompe d'alimentation en produits chimiques et accessoires.

**Dessins d'ingénierie :**

- W1 – DPI, plan de la station de pompage et mise à jour des sections.
- W2 – Plan et profil de la prise d'eau brute et détails de la grille de la prise d'eau.

**Conditions pour la participation des fournisseurs non indiquées dans les documents d'invitation à soumissionner :** aucune

**Quantité estimative de marchandises :** consulter l'énoncé des travaux et la base de paiement du document d'invitation.

**Durée du marché et délai de livraison**

**Période d'exécution des travaux :**

Les travaux doivent être achevés au plus tard **le 31 mai 2024**.

**Numéro de dossier :** 21450-25-4623906

**Autorité contractante :** Elizabeth Lake

**Numéro de téléphone :** 613-328-9647

**Courriel :** [Elizabeth.lake@csc.gc.ca](mailto:Elizabeth.lake@csc.gc.ca)

**NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES :** Les soumissionnaires peuvent obtenir l'énoncé complet des travaux et les critères d'évaluation en téléchargeant le document d'invitation à soumissionner et les documents connexes à partir du site Web : [Achats Canada / occasions de marché](#)

L'État se réserve le droit de négocier tout approvisionnement avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada (français ou anglais).

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Soutien en approvisionnement Canada (SAC) offre des séminaires aux entreprises qui aimeraient en apprendre davantage sur la façon de vendre des biens et services au gouvernement du Canada. Ces séminaires sont GRATUITS.

Les sujets abordés comprennent :

- Un aperçu du processus de passation de marchés du gouvernement fédéral;
- Rechercher des occasions de marchés sur le site Web achats et ventes, appels d'offres;
- Soumissionner des marchés;
- S'inscrire dans les bases de données des fournisseurs.

Le calendrier complet des événements est disponible sur le site [Achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca) sous la rubrique séminaires et événements (<https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/seminaires-et-evenements>)